

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 9 décembre 2021

Paralympisme et études supérieures : la CGE et le CPSF s'engagent pour soutenir la pratique sportive des étudiants en situation de handicap

Ce jeudi 9 décembre, à l'école d'ingénieurs Efrei Paris, la Conférence des grandes écoles (CGE) et le Comité paralympique et sportif français (CPSF) ont signé une convention de partenariat destinée à favoriser l'accès des jeunes en situation de handicap aux études supérieures, encourager à la pratique et la réussite sportive de ces jeunes et accompagner l'insertion professionnelle des anciens sportifs par l'accès à la formation continue. Une initiative qui s'inscrit dans l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Xavier Quernin, co-responsable du groupe de travail Handicap de la CGE et Gaël Rivière, membre du conseil d'administration du CPSF – et, par ailleurs, membre de l'équipe de France de cécifoot – ont ainsi présenté l'accord de partenariat par lequel leurs deux organisations s'engagent à soutenir les personnes en situation de handicap dans leur accès aux études supérieures (en formation initiale ou continue) et dans leur accès à la pratique sportive et à la pratique sportive de haut-niveau.

Par cette convention, la CGE et le CPSF souhaitent mettre en synergie leurs dynamismes par un engagement commun : soutenir la réussite académique et sportive des jeunes en situation de handicap pour leur plein épanouissement personnel. Elle vise également à favoriser la reconversion professionnelle des sportifs de haut niveau par l'accès à la formation continue.

Très concrètement, cette convention aborde, par exemple et comme autant d'engagements à respecter :

- Le conseil aux lycéens en situation de handicap souhaitant débiter des études supérieures et suivre un parcours de sportif de haut-niveau ;
- Le soutien à la pratique sportive de haut-niveau des étudiants en situation de handicap, par la mise en place d'adaptations pédagogiques et d'un accompagnement individualisé ;
- La promotion du programme La Relève développé par le CPSF sur les campus pour embarquer dans l'aventure sportive des étudiants en situation de handicap ;
- La mise en relation avec les acteurs du mouvement sportif engagés au niveau universitaire et qui proposent une offre sportive destinée aux personnes en situation de handicap ;
- La valorisation des résultats sportifs des étudiants en situation de handicap ;
- Le conseil aux sportifs de haut niveau en situation de handicap souhaitant reprendre des études en formation continue, afin de favoriser leur insertion professionnelle ;
- L'accompagnement des écoles membres de la CGE dans la mobilisation de leurs campus, de leurs étudiants et des associations étudiantes pour participer à l'organisation d'événements s'inscrivant dans la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

A moins de trois ans maintenant de cet événement international qui se déroulera cette fois au cœur de la capitale française, la CGE et le CPSF entendent « donner du muscle » à leur action pour que chacune et chacun, quel que soit son handicap, puisse aussi profiter pleinement de cette véritable fête planétaire du sport et des valeurs positives qu'il incarne.

À PROPOS DE LA CGE

Créée en 1973, la CGE regroupe 233 Grandes écoles en France, dont 13 Grandes écoles étrangères, couvrant de nombreuses spécialités : ingénieur, management, architecture, sciences politiques, création & design, journalisme, écoles militaires, écoles vétérinaires et de santé... Les Grandes écoles représentent plus de 43 % des diplômes de grade master délivrés chaque année en France. Assurant une recherche intensive, elles mettent en cohérence le projet pédagogique de l'étudiant et les débouchés professionnels. L'appartenance à la CGE est un véritable label de qualité. La CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux : excellence des cursus, insertion professionnelle, lien à l'entreprise, innovation, ouverture internationale, impact sociétal...

Les 233 Grandes écoles membres proposent une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples en réponse aux besoins du monde socio-économique.

www.cge.asso.fr | **Twitter** : [@ConferenceDesGE](https://twitter.com/ConferenceDesGE)

CONTACTS PRESSE

Camille Le Hyaric - clehyaric@epoka.fr - 06 60 43 65 02

Alix Bourgeois – abourgeois@epoka.fr – 06 07 55 25 52

À PROPOS DU CPSF

Le CPSF est l'instance du mouvement sportif qui représente, anime et coordonne l'ensemble des acteurs qui proposent, en loisirs comme en compétition, une offre sportive à destination des personnes en situation de handicap. À ce jour, il compte 41 fédérations membres. Il poursuit une double mission : la constitution et la direction de l'équipe de France aux Jeux paralympiques et l'animation, la coordination et la représentation de l'ensemble des fédérations sportives membres du CPSF afin de développer la pratique sportive des personnes en situation de handicap.

CONTACTS PRESSE

medias@france-paralympique.fr